

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.22.../T/2023 pour la réalisation des travaux de construction d'Un Bloc de 3 salles de classes, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO MAGUGE**

Date de publication : ...11.../...8.../ 2022

Date d'ouverture: ...30.../...8.../ 2022

**Objet de l'Appel d'Offres**

1. La commune de Matana invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la réalisation des travaux de construction d'un Bloc de 3 salles de classes, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO MAGUGE, le marché est en trois lots et chaque lot est indépendant.
2. La Commune de Matana vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal « FONIC » ; un financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais sur l'exercice 2021-2022 pour l'exécution des projets de développement socio-économiques et communautaires. La Commune de Matana à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction d'un Bloc de 3 salles de classes, un bloc administratif et un bloc sanitaire à l'ECOFO MAGUGE.

**Spécification du marché**

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de 3 **mois calendrier**.

**Conditions de participations**

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires au **Bureau de la Commune**, Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000 F Bu) francs burundais : 25 000 F Bu sur le compte Général du trésor public N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l' OBR et 25 000 F Bu au compte N° 00312.04654520101/07 ouvert à la BANCOBU MATANA au nom de la commune . Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :  
Monsieur l' Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,  
en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

## Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux millions (2000 000 Fr) de francs burundais. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.
11. Les offres doivent être soumises à : La commune de **Matana**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.  
Une visite des sites sera organisée le 19/8/2022 à partir de 10h00. Le lieu de rencontre est le chef-lieu de la Commune MATANA.

## Validité des offres.

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## Date limite de dépôt des offres.

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 30/8/2022 à 9heures 30 min.**  
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes dans la salle de la commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent le 30/8/2022 à 10 heures00min.

## Critères de qualification des soumissionnaires.

16 .Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

### 16.1. Au niveau administratif :

1. Les statuts de l'Entreprise (pour la personne morale) ;
2. Une copie du registre de commerce ;
3. Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
4. Une attestation fiscale pour soumission encore valide;
5. Une attestation de non faillite encore valide;
6. Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire
7. Une attestation en original de non redevabilité à un organisme de Sécurité Sociale encore valide;
8. Une garantie de soumission de l'offre;
9. Une déclaration de non conflit d'intérêt ;
10. Un formulaire de renseignement sur le soumissionnaire ;
11. Un acte d'engagement établi, suivant le modèle en annexe ;
12. L'attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché,
13. Un bordereau d'achat du DAO, portant le numéro du marché ;
14. En cas de groupement d'entreprises, présentez les documents suivants :
  - i. Une convention de groupement notariée entre tous les membres du groupement ;
  - ii. Une procuration signée par les personnes habilitées des membres du groupement autorisant le mandataire à les représenter auprès de l'Autorité Contractante ;

## 16.2 Au niveau technique

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ; Une description technique des travaux à réaliser ; Une preuve d'exécution des marchés analogues : présentez les Procès , Verbaux de réception (provisoire et/ou définitive) des marchés déjà exécutés ; Une garantie technique de deux ans ; Des Type et caractéristiques du matériel : nombre minimum requis à être précisé par le Maître de l'Ouvrage ; Un planning des travaux : Le soumissionnaire devra fournir un planning détaillé d'exécution des travaux en conformité avec ses moyens matériels, financiers et en ressources humaines qu'il envisage mettre sur le chantier (schéma d'organisation et liste du personnel par phase) afin de respecter le délai d'exécution prévu ;

## 16.3. **Au niveau financier :**

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les documents suivants :

- a. L'acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe ;
- b. Le bordereau des Prix Unitaires suivant le modèle en annexe ;
- c. Le devis quantitatif et estimatif et le coût total des travaux toutes taxes comprises ;
- d. Les pièces attestant que le soumissionnaire dispose de liquidités, a accès ou a à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à \_\_\_\_\_ [montant exprimé en franc BU ou dans une monnaie convertible] ;
- e. Chiffre d'affaire annuel de : \_\_\_\_\_ [insérer un montant exprimé dans une monnaie convertible ainsi que le nombre d'années exigées] ;
- f. Attestation (bancaire ou de microfinance) de capacité financière d'un montant au moins équivalent à \_\_\_\_\_ [montant exprimé en franc BU ou dans une monnaie convertible].

## 16.4. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

Fait à Matana, le 29.1.8./2022  
Administrateur Communal et Personne  
Responsable des Marchés Publics

